



BATIK

Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal

N° 221 Décembre 2017

Sommaire

Éditorial

2017 : une année rythmée par de bonnes nouvelles et des dérives sur les réseaux sociaux

Actualités

60 000 des 80 000 dossiers gérés par la Direction des pensions ont été numérisés
Alioune Ndiaye devrait prochainement quitter ses fonctions de Directeur général de la Sonatel
APPEL préconise la création d'un observatoire de la qualité pour la presse en ligne
La commune de Yeumbeul a inauguré sa première maison digitale
La DAPSA a reçu 107 tablettes numériques afin d'appuyer la collecte de données agricoles
Le projet I-Citoyen remporte la première édition du eGovLAB Challenge organisé par l'ADIE
Journée de concertation sur la tarification des services de communication
« Free roaming » : le volume des communications a augmenté de 600 à 700% entre les pays
Arrestation d'un des fournisseurs du site Seneporno

Politique

Cinquième prorogation de validité des cartes nationales d'identité numérisées
Le Bénin signe le protocole d'Abidjan sur le « free roaming »
L'économie numérique en bonne place dans la Déclaration de politique générale du PM
Macky Sall fixe un ultimatum à Tigo et à ses potentiels repreneur pour parvenir à un accord
Hausse de 85% du budget du ministère des Télécoms et de l'Économie numérique

Infrastructures et services

T3/2017 : Téléphonie fixe stable, légère progression du mobile et l'Internet toujours en hausse
La 4G est désormais disponible à Ziguinchor
L'ADIE connecte l'AIDB à l'intranet administratif

Projets

Le prochain Sommet africain de l'Internet devrait se dérouler en mai 2018 à Dakar (Sénégal)
Le dégroupage de la boucle locale radio devrait intervenir d'ici juin 2018
La Chine devrait donner l'accès à la télévision par satellite à 300 villages sénégalais

Rendez-vous

Africa Tech Now (9-12 janvier 2018, Las Vegas, Etats-Unis)
African Digital Week 2018 (17-19 janvier 2018, Abidjan, Côte d'Ivoire)

Bilan de l'année 2017 : Entre bonnes nouvelles et dérives sur les réseaux sociaux

Sur le plan légal et réglementaire, l'année 2017 a débuté avec l'adoption de la loi n° 39-2016 modifiant le Code des télécommunications qui soumet désormais l'activité de fournisseurs d'accès à l'Internet (FAI) au régime de l'autorisation et non plus à celui de la licence comme réclamé depuis longtemps par le secteur privé. Le processus d'actualisation du cadre juridique du secteur des télécoms et des TIC a également été lancé et un document de stratégie nationale de cybersécurité a été validé. Sur le plan politique, Abdoulaye Bibi Baldé a été nommé Ministre de la Communication, des Télécommunications, des Postes et de l'Economie numérique en septembre 2017 en remplacement de Yaya Abdoul Kane qui n'aura guère marqué le secteur de son empreinte. En matière de régulation, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo se sont entendus afin de supprimer progressivement les frais d'itinérance dans le cadre de l'initiative « Free roaming ». De plus, le secteur du mobile a vu l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) retenir les candidatures du Groupe Futurs Medias (GFM), d'Origines Sa et de Sirius Télécoms, respectivement associés à Orange, Espresso et Tigo, pour opérer comme opérateurs mobiles virtuels (MVNO). S'agissant des infrastructures, la SONATEL a poursuivi l'extension de la couverture 4G dans les différentes régions du pays et entamé le déploiement de la fibre optique chez le client. Deux datacenters ont été inaugurés, l'un par la Sonatel à Rufisque et l'autre par Tigo à Diamniadio ce qui, combiné avec la mise en service du SENIX, le point d'échange Internet (IXP) du Sénégal, devrait encourager la production et l'hébergement de contenus locaux et contribuer à une optimisation de la bande passante Internet internationale. Ces actions, auxquelles il faut ajouter le lancement de la Sonatel Academy, sur le modèle Simplon.co, sont autant d'éléments positifs en faveur du développement de l'écosystème numérique. En 2017, ce dernier a cependant été négativement secoué par l'affaire du rachat de Tigo par Wari. Annoncé par Wari au début du mois de février 2017, le processus a été stoppé par Millicom à la fin du mois de juillet 2017, en raison du non-respect par Wari des délais de paiement liés à cette opération. Millicom a aussitôt entrepris des discussions avec un consortium composé de l'opérateur Free dirigé par Xavier Niel, du Groupe Axian et du groupe Télyom de Yérém Sow, provoquant une bataille médiatico-juridique avec Wari. L'année a également été marquée par des remous autour de la monnaie électronique, la Banque centrale des états de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ayant, d'une part, décidé d'interdire à Orange Money de procéder à des transferts internationaux d'argent et, d'autre part, dénoncé le lancement d'un produit dénommé « e-CFA », initiative dont elle s'est nettement démarquée demandant l'abandon de l'appellation et précisant qu'elle n'envisageait nullement la création de monnaie numérique. De son côté, le Ministère de l'Intérieur a instauré de nouvelles cartes d'identités biométriques, conformes aux recommandations de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), comportant une puce électronique non visible contenant les données biométriques. Dans le champ de la société civile, le chapitre Sénégalais d'Internet society (ISOC-Sénégal) a élu un nouveau Comité directeur présidé par Ndèye Maïmouna Diop qui prend ainsi la suite d'Alex Corenthin qui présidait aux destinées du chapitre depuis sa création. Enfin, 2017 a été marquée par des dérives sur les réseaux sociaux telles l'affaire Oulèye Mané avec la diffusion d'un photomontage associant l'image du Président de la République à une photo nue, la diffusion d'une vidéo montrant une fillette, entourée d'adultes et tenant des propos orduriers, la diffusion sur Internet par Amy Collé Dieng d'un enregistrement sonore contenant des propos jugés offensant pour le Chef de l'État, les injures à caractère ethniciste proférées par Penda Ba dans une vidéo diffusée sur YouTube sans oublier les insultes répétées proférées contre le Président de la République par Assane Diouf sur Youtube à partir des Etats-Unis. Certaines de ces affaires ont débouché sur des inculpations et des arrestations, laissant croire à certains que la liberté d'expression était menacée mais il faut bien reconnaître que, dans la plupart des cas, la ligne rouge avait été franchie et qu'il fallait sévir. L'année 2017 aura donc été plutôt positive même si elle n'a pas vu la mise en œuvre effective de la stratégie nationale « Sénégal numérique 2025 » adoptée depuis 2016.

Alex Corenthin
Secrétaire aux relations internationales

Actualités

* 60 000 des 80 000 dossiers gérés par la Direction des pensions ont été numérisés

Le chef du bureau des archives de la Direction des pensions, Jean Marie Badji, annoncé qu'il avait été procédé à la numérisation de 60 000 dossiers sur un total de 80 000 déposés par les retraités affiliés au Fonds national de retraite (FNR), soit 1 400 000 pièces numérisées stockées dans une base de données.

* Alioune Ndiaye devrait prochainement quitter ses fonctions de Directeur général de la Sonatel

Selon le site Mediaspost, Alioune Ndiaye, le Directeur général de la Sonatel devrait bientôt quitter ses fonctions. Il aurait été pressenti pour occuper le poste de responsable Afrique, Moyen-Orient et Asie d'Orange.

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

* APPEL préconise la création d'un observatoire de la qualité pour la presse en ligne

Le 25 décembre 2017, l'Association des éditeurs et professionnels de la presse en ligne (APPEL) a publié un communiqué de presse dans lequel elle s'indigne de la multiplication des actes d'extorsion de fonds et de chantage attribués à des animateurs de la presse en ligne. Se démarquant de manière catégorique de ces pratiques, l'APPEL s'est dit prête à s'allier avec l'Etat et toute autre entité déterminée à combattre ces personnes qui ternissent l'image de toute une profession. Demandant l'application des dispositions prévues par le Code de la presse, elle souhaite mettre en place un Observatoire de la Qualité pour la Presse en Ligne (OQPEL). Cette prise de position intervient après l'arrestation d'un étudiant qui piégeait des femmes pour revendre des vidéos et images au site Seneporno et celle de Cheikh Gadiaga et Moïse Rampino qui avaient créé un site web pour faire chanter des personnalités et leur extorquer des fonds.

APPEL : <https://www.facebook.com/appel.sn/>

* La commune de Yeumbeul a inauguré sa première maison digitale

Le 20 décembre 2017, la commune de Yeumbeul, en banlieue dakaroise, a inauguré sa première maison digitale destinée à encourager l'insertion sociale et professionnelle des femmes en difficulté. Equipée par la Fondation Sonatel, elle permettra de former des groupes de quarante filles et femmes déscolarisées âgées de 16 à 25 ans à l'utilisation d'outils numériques appliqués à la bureautique, à la gestion de projets et à l'entrepreneuriat.

Fondation Sonatel : <http://www.sonatel.com/fondation/>

* La DAPSA a reçu 107 tablettes numériques afin d'appuyer la collecte de données agricoles

Dans le cadre du projet de Développement d'une résilience à l'insécurité alimentaire récurrente au Sénégal (DRIARS), la Direction de l'analyse, de la prévision et des statistiques agricoles (DAPSA) s'est vue remettre 107 tablettes numériques afin d'appuyer la collecte de données agricoles. Ces tablettes, dont le coût est estimé à près de 14 millions de francs CFA permettront à la DAPSA d'améliorer ses capacités d'intervention en matière de collecte de données et de célérité dans le traitement des informations statistiques utile au développement d'une résilience à l'insécurité alimentaire.

* Le projet I-Citoyen remporte la première édition du eGovLAB Challenge organisé par l'ADIE

Le 19 décembre 2017, le projet I-Citoyen, présenté par Mamadou Diagne, a remporté la première édition du eGovLAB Challenge organisé par l'Agence de l'informatique de l'Etat (ADIE). Le projet I Citoyen consiste en une application mobile jouant le rôle d'interface avec le portail sur les procédures administratives pour les personnes qui ne savent ni lire ou écrire dans aucune langue, y compris les langues nationales. En le dotant d'une interface vocale avec un contenu disponible dans les langues nationales, I Citoyen offre une navigation et un design simplifié pour accéder au portail des démarches administratives, le tout étant disponible en mode hors connexion. Le lauréat et son équipe ont reçu un chèque de 5 000 000 francs CFA et le porteur du projet sera pris en charge en vue de participer au Salon de l'innovation de Las Vegas (USA) prévu en 2018.

ADIE : <http://www.adie.sn/>

* Journée de concertation sur la tarification des services de communication

Le 19 décembre 2017, l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) a organisé une journée de concertation sur la tarification des services de communication avec tous les opérateurs de téléphonie, y compris les nouveaux MVNO. En effet, les tarifs « on net » et « off net », définis en concertation avec les opérateurs ne sont pas toujours forcément ceux appliqués aux clients à cause des nombreuses promotions qui échappent au contrôle de l'ARTP et qui crée le flou sur la facture réelle payée par les consommateurs. Afin de remédier à cette situation, l'ARTP a décidé de créer un observatoire des tarifs des opérateurs de téléphonie mobile.

ARTP : <http://www.artp.sn/>

* « Free roaming » : le volume des communications a augmenté de 600 à 700% entre les pays

Le 12 décembre 2017, à l'occasion de la réunion du Comité des régulateurs nationaux de télécommunications (CRTEL) de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), le Directeur général de l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP), Abdou Karim Sall, a révélé que depuis l'adoption de l'initiative « free roaming », le volume des communications entre les pays signataires avait augmenté de 600 à 700%. Le projet « free roaming » s'inscrit dans une vision plus globale visant à créer un seul et unique réseau à l'échelle de l'Afrique. Actuellement, celui-ci ne concerne que le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Togo et le Bénin, pour la zone de l'Union économique et monétaire d'Afrique de l'ouest (UEMOA) et la Guinée pour la zone de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

ARTP : <http://www.artp.sn/>

* Arrestation d'un des fournisseurs du site Seneporno

Un étudiant de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) a été identifié et appréhendé comme étant le principal fournisseur du site Seneporno hébergé à l'extérieur du Sénégal. Ayant créé plusieurs profils de riches célibataires cherchant une femme au Sénégal, après avoir noué le contact avec ses futures victimes, il leur promettait monts et merveilles et leur demandait, après avoir gagné leur confiance, des photos ou des vidéos intimes. Par la suite, il enregistrerait les vidéos ou les images qu'il vendait, entre 100.000 et 110.000 francs CFA selon la « qualité », au site Seneporno.

Politique

* Cinquième prorogation de validité des cartes nationales d'identité numérisées

Suite à la signature du décret n° 2017-23-14 du 28 décembre 2017 portant prorogation de l'exigibilité de la carte nationale d'identité numérisée, la durée de validité des cartes nationales d'identité numérisées précédemment étendue au 31 décembre a été prorogée jusqu'au 30 avril 2018. Suite à cette cinquième prorogation de la validité des cartes nationales d'identité numérisées, les cartes nationales d'identité numérisées non expirées demeurent valables jusqu'à cette date.

Ministère de l'Intérieur : <http://www.mint.sn/>

* Le Bénin signe le protocole d'Abidjan sur le « free roaming »

Le 12 décembre 2017, en marge de la réunion du Comité des régulateurs nationaux de télécommunications (CRTEL) de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), un protocole d'accord a été signé l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) du Sénégal et l'Autorité de régulation des communications électroniques et de la poste (ARCEP) du Bénin dans le cadre de l'initiative « free roaming ». Le Bénin est le 8^{ème} pays ouest-africain à avoir officialisé son adhésion au protocole d'Abidjan sur le « free roaming » après le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry, le Mali, le Burkina Faso, la Sierra Leone et Togo. L'initiative « Free Roaming » a été initiée en 2016 par le Sénégal pour accélérer l'intégration sous-régionale par les télécommunications, en projet, mais freinée par les lenteurs de la grosse machine administrative de l'UEMOA. Le projet qui est officiellement entré en vigueur en mars 2017, prévoit une réduction progressive des tarifs d'itinérance internationale entre les membres signataires, jusqu'à suppression totale vers 2020.

ARTP : <http://www.artp.sn/>

ARCEP : <http://arcep.bj/>

* L'économie numérique en bonne place dans la Déclaration de politique générale du PM

Lors de la Déclaration de politique générale faite par le Premier ministre Mouhamed Boune Abdallah Dionne, le 5 décembre 2017, devant l'Assemblée nationale, il a été rappelé la volonté du Président de la République de faire de l'économie numérique un des leviers essentiels de la croissance, avec l'ambition pour le Sénégal d'être dans le peloton de tête des pays africains tirant le meilleur parti de tout le potentiel du secteur. A cet effet, il a rappelé les grandes actions prévues dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie « Sénégal Numérique 2025 » qui visent au renforcement du cadre juridique ainsi qu'à la qualité des infrastructures de connectivité permettant un accès équitable et à moindre coût à l'internet à toute la population. L'accent sera également mis sur la promotion d'incubateurs d'entreprises de TIC et de startups, le développement de formations mieux adaptées et des mécanismes de financement spécifiques pour les jeunes porteurs de projets TIC. L'Etat continuera à encourager le développement de Data Center, de plateformes de développement et de création de services à valeur ajoutée, de centres multimédia permettant de capitaliser le potentiel de créativité des jeunes entrepreneurs et porteurs de projets. Le Premier ministre a aussi évoqué le projet de Parc des Technologies Numériques (PTN) de Diamniadio, d'un coût de 40 milliards, dont l'implantation devrait permettre de créer 35 000 emplois directs et 105 000 emplois indirects d'ici 2025. Enfin, il a annoncé que le Code des Télécommunications serait mis à niveau en 2018 et que le Conseil national du numérique serait mis en place au cours du premier trimestre 2018.

Gouvernement du Sénégal : <http://www.gouv.sn/>

* Macky Sall fixe un ultimatum à Tigo et à ses potentiels repreneur pour parvenir à un accord

Le 4 décembre 2017, à l'occasion du Conseil présidentiel dédié à la validation du rapport de synthèse de la revue annuelle conjointe (RAC) de la politique économique et sociale, le Président de la république, Macky Sall, a indiqué que le gouvernement allait convoquer les partenaires de Tigo, mais aussi ceux qui veulent reprendre l'opérateur de téléphonie, que ce soit Wari ou bien le consortium de M. Xavier Niel et des autres autour d'une table de discussion. Il leur a été donné un délai dont le terme est fixé à la fin du mois de janvier/début du mois de février 2018 pour trouver un accord entre eux sinon l'Etat prendra une décision d'autorité. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de voir la 4G déployée par d'autres opérateurs et de faire jouer pleinement la concurrence.

Présidence de la république : <http://www.presidence.sn/>

* Hausse de 85% du budget du ministère des Télécoms et de l'Économie numérique

Le budget 2018 du ministère de la Communication, des Télécommunications, des Postes et de l'Économie numérique a été arrêté à la somme de 15 milliards 388 millions 696 mille FCFA, enregistrant une hausse de 11, 159 milliards FCFA et 263 en valeur absolue et de 85 % en valeur relative. Cette hausse est principalement due à l'intégration du secteur de la communication (organes de presse publics et Maison de la presse) au ministère des Postes et des Télécommunications, suite au remaniement ministériel intervenu en septembre 2017.

MCTPEN : <http://www.mcten.gouv.sn/>

Infrastructures et services

T3/2017 : Téléphonie fixe stable, légère progression du mobile et l'Internet toujours en hausse

Selon les chiffres publiés par l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP), le nombre d'abonnés à la téléphonie fixe était de 287 980 au 30 septembre 2017 contre 288 658 abonnés au 30 juin 2017 soit une baisse de 0,23%. De ce fait, le taux de pénétration de la téléphonie fixe est passé de 1,95% à 1,94%. Le sous-segment de la téléphonie fixe est dominé par la Sonatel avec 97,8% des parts de marché contre 2,2% pour Expresso. Pour ce qui est du trafic voix sortant, il est en baisse de 13,95% puisqu'il est passé de 18,73 millions de minutes au 30 juin 2017 à 16,30 millions de minutes au 30 septembre 2017. De son côté, la téléphonie mobile continue à croître puisque le nombre de lignes est passé de 15 436 809 au 30 juin 2017 à 15 556 649 au 30 septembre 2017 soit une hausse de 0,78%, le taux de pénétration passant de 104,30 % au 30 juin 2017 à 105,11% au 30 septembre 2017. En termes de parts de marché, la Sonatel arrive en tête avec 53,04%, suivie par Tigo avec 24,37% et Expresso avec 22,59%. Par rapport à septembre 2016 la Sonatel a perdu, 071 points de parts de marché et Tigo et Expresso ont chacun gagné 0,9 points. Concernant le trafic voix sortant, il a légèrement baissé passant de 1788 millions de minutes au 30 juin 2017 à 1783 millions de minutes au 30 septembre 2017. Enfin, s'agissant d'Internet, le nombre de lignes est passé de 8 965 676 au 30 juin 2017 à 9.354.455 de lignes au 30 septembre 2017 soit une hausse de 4,4%. Au 30 septembre 2017, l'Internet mobile (2G et 3G) représentait 97% des connexions et les clés Internet en représentaient 1,6% contre 1,1% pour les connexions ADSL et 0,2% pour les connexions bas débit (≤ 256 kbps). Globalement, les connexions mobiles représentent 98,65% des connexions contre 1,35% pour les connexions fixes et le taux de pénétration d'Internet est passé de 60,58% au 30 juin 2017 à 63,21% en 30 septembre 2017. En termes de parts de marché, la Sonatel vient en première position avec 67,21% au 30 septembre 2017 contre 66,84% au 30 juin 2017, suivie de Tigo avec 25,06 % au 30 septembre 2017 contre 24,83 au 30 juin 2017 et d'Expresso avec 7,73% au 30 septembre 2017 contre 08,33% en 30 juin 2017.

ARTP : <http://www.artp.sn/>

* La 4G est désormais disponible à Ziguinchor

A la mi-décembre 2017, la Sonatel a procédé au lancer officiellement de la 4G dans la capitale de la région de Ziguinchor en présence des autorités administratives, municipales et coutumières. Cette avancée s'inscrit dans le cadre des travaux d'extension du réseau dans la zone sud du Sénégal menés entre 2015 à 2017 pour un coût de près de 10 milliards francs CFA. Grâce au déploiement des réseaux mobiles 2G, 3G et 4G mais également des réseaux IP et de transmission, des localités jadis peu couvertes par les réseaux de télécommunications telles Suel, Djondji, Balandine, Dombondir, Diocadou, Tambouille, Diouloulou, Thionck Essyl, Sindian, Marsassoum, Ndiamacouta, Diattacounda, Kounkané, et Bounkiling sont aujourd'hui correctement connectées au réseau. En janvier 2018, les villes de Kolda et de Kédougou, seront totalement couvertes par le réseau 4G d'Orange et les travaux de raccordement de la zone touristique de Cap Skring au réseau de transmission en fibre optique de la Sonatel devraient démarrer dans le courant de l'année 2018. Depuis le lancement de la 4G par Sonatel le 11 juillet 2016, près de 1000 sites ont été couverts par cette technologie.

Sonatel : <http://www.sonatel.sn/>

* L'ADIE connecte l'AIDB à l'intranet administratif

L'Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE) a raccordé l'Aéroport international Blaise Diagne (AIDB) à son réseau fibre optique permettant ainsi à toutes les administrations présentes sur la plateforme aéroportuaire de se connecter à l'intranet administratif.

ADIE : <http://www.adie.sn/>

Projets

* Le prochain Sommet africain de l'Internet devrait se dérouler en mai 2018 à Dakar (Sénégal)

Le Dr. Chérif Diallo, Directeur des technologies de l'information et de la communication au ministère la Communication, des Télécommunications, des Postes et de l'Ecosystème numérique, récemment élu Vice-président du Conseil d'administration du Comité consultatif des gouvernements de l'ICANN, a annoncé que le prochain Sommet africain de l'Internet se déroulerait du 29 avril au 11 mai 2018 à Dakar (Sénégal). Il devrait comporter d'une part un séminaire de renforcement de capacités et d'autre part des discussions relatives à l'adoption de politiques sur les services offerts par Internet.

* Le dégroupage de la boucle locale radio devrait intervenir d'ici juin 2018

A l'occasion de la journée de concertation sur la tarification des services de communication organisée le 19 décembre 2017 par l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP), il a été annoncé que le dégroupage de la boucle locale radio interviendrait d'ici juin 2018 en vue d'encourager une baisse des tarifs de l'internet et de la voix.

ARTP : <http://www.artp.sn/>

* La Chine devrait donner l'accès à la télévision par satellite à 300 villages sénégalais

Le 12 décembre 2017, à l'occasion du séminaire des médias sur la construction d'une communauté de destin Chine-Afrique, le conseiller économique et commercial à l'ambassade de Chine au Sénégal a annoncé que la République populaire de Chine allait permettre, à travers un don, l'accès de 300 villages sénégalais à la télévision par satellite. Ce projet est une des déclinaisons de la promesse faite par le président chinois Xi Jinping lors du forum Chine-Afrique de Johannesburg (Afrique du Sud) en 2015, de donner l'accès à la télévision par satellite pour 8000 villages africains.

Rendez-vous

* Africa Tech Now (9-12 janvier 2018, Las Vegas, Etats-Unis)

Africa Tech Now est le 1er évènement qui vise à mettre en avant l'écosystème de l'innovation technologique africaine à l'occasion de l'édition 2018 du Consumer Electronics Show (CES) et à positionner le continent en tant que nouveau hub de l'innovation digitale.

Africa Tech Now : <http://africatechnow.com/>

* African Digital Week 2018 (17-19 janvier 2018, Abidjan, Côte d'Ivoire)

L'African Digital Week 2018 (ADW 2018) organisé sur le thème « Quels modèles de transformation digitale pour réussir le développement économique et social de l'Afrique » par la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), en partenariat avec le Club des DSI, Le Groupement des Opérateurs des TIC en Côte d'Ivoire (GOTIC) et l'Union Nationale des Entreprises de Télécommunications (UNETEL), se déroulera du 17 au 19 janvier 2018 à Abidjan (Côte d'Ivoire).

African Digital Week 2018 : <https://www.africandigitalweek.org/>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>



Cette création est mise à disposition sous un [contrat Creative Commons](#)
(Patrimoine - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0)
Osiris, décembre 2017